PASS CULTURE SPORT / Pack 15-30

La Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire signe chaque saison, une convention de partenariat avec le Conseil régional concernant le PASS « Pratique Artistique ou Sportive » et le PASS « Engagement citoyen ».

Celle-ci permet aux jeunes licenciés de bénéficier d'un chéquier de réductions respectivement sur le prix de la licence (16 €) ou sur l'inscription à une formation (60 €).

Qui peut en bénéficier ?

Le Pass culture sport s'adresse :

- À tous les jeunes inscrits dans les établissements partenaires, quel que soit leur âge: Lycées (incluant BTS, 4è et 3è techno, préapprentissage et classe prépa), Centres de formation d'apprentis (CFA), Maisons familiales rurales (MFR), Instituts médico-éducatifs (IME), etc.
- Et à tous les jeunes âgés de 15 à 19 ans révolus, si non scolarisés dans l'un de ces établissements (salariés, étudiants, collégiens, en recherche d'emploi, etc.).

PASS évènement sportif

A partir de cette saison, la Ligue a également signé un avenant à cette convention permettant de profiter, à l'aide du même chéquier, du PASS évènement sportif par lequel il sera possible d'obtenir une réduction de 5 € sur l'entrée d'une compétition de Tennis de Table Nationale, voire Internationale (sous réserve des conditions tarifaires de l'organisateur).

A cet effet, dans le cadre de l'organisation du Championnat de France seniors qui se déroulera du 28 février au 2 mars 2014 au Vendespace de La Roche sur Yon, ce PASS évènement sportif pourra être utilisé sur les billets achetés (en ligne ou sur place), la réduction ou le remboursement de 5 € se faisant uniquement sur place.

